

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Fréjus (83)
Place Formigé

83600 Fréjus

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Fréjus

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830061400011

Code postal / Ville : 83600 Fréjus

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026/ETU/0012

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire - Tél : +33 494176600 - Mail : marchespublics@ville-frejus.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La liste des pièces de la candidature figure à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : La liste des pièces de la candidature figure à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : La liste des pièces de la candidature figure à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 07 septembre 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1-Valeur technique, jugée au regard du mémoire technique (se référer au CMT) 60% (pour les sous-critères de la valeur technique se référer au RC) 2-Prix des prestations, jugée au regard du prix global forfaitaire de l'AE comprenant la tranche ferme et les tranches optionnelles 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la passation d'un marché public visant à améliorer la performance pour les systèmes énergétiques de la ville de Fréjus

Classification CPV : 71241000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la passation d'un marché public visant à

améliorer la performance pour les systèmes énergétiques de la ville de Fréjus

Lieu principal d'exécution : Ville de Fréjus

Durée du marché (en mois) : 18

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les prestations sont divisées en 3 tranches :

TF : Etude de faisabilité

TO01 : Assistance à la passation d'un marché public global de performance sous forme de dialogue compétitif ou procédure concurrentielle avec négociation

TO02 : Assistance à la passation d'un marché d'exploitation de chauffage sous forme d'appel d'offres

Le délai d'affermissement de la TO01 est de 12 mois et 3 mois pour la TO02 à compter de la date de démarrage de la tranche ferme.

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date de réception des offres.

Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le profil acheteur de la ville de Fréjus : <https://www.marches-securises.fr>.

Procédure de recours. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine - BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89 - Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr - Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>

Introduction des recours - Voir article L 551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis

15 juillet 2026